



Collectif Droit au Sommeil / Association Réseau Vivre Paris / Association Pour une Ville Souhaitable

Communiqué de presse. 11 juin 2024

Rencontre des associations de riverains avec Emmanuel Grégoire

Beaucoup de bruit pour rien !

3 associations de riverains ont été reçues à l'hôtel de Ville suite à l'annonce de leur départ du Conseil de la Nuit en raison de nombreux dysfonctionnements*. Droit au Sommeil, Réseau Vivre Paris et Pour Une Ville Souhaitable ont rencontré le 3 juin 2024 Emmanuel Grégoire et 3 adjoints : Anne-Claire Boux (santé), Frédéric Hocquard (nuit) et Nicolas Nordman (police municipale). Nous avons déploré l'absence de Dan Lert (plan bruit) et Nicolas Bonnet-Oulaldj (commerce). Nous avons été étonnés d'apprendre la veille par Le Parisien qu'il s'agissait d'un « comité de concertation ».

**Lettres ouvertes du [13 avril](#) et [19 mars 2024](#)*

Aucune concertation : l'exécutif maintient la prolongation jusqu'à minuit des terrasses estivales cet été.

Malgré notre exposé étayé sur les dégâts engendrés par la pollution sonore après 22h sur le sommeil et la santé, Emmanuel Grégoire maintient cette prolongation jusqu'à minuit pendant 70 jours cet été et ne donne aucun engagement sur une non-pérennisation future de cette mesure. Cette limite horaire était pourtant le principal acquis obtenu par les associations lors de la concertation sur le Règlement des Terrasses en 2021 et lors de la consultation sur le Plan d'Amélioration de l'Environnement Sonore 2021/2026 de Paris. Une fois de plus, la Ville s'assoit sur les concertations. Cette mesure aura pour conséquence de perturber le sommeil et la santé de dizaines de milliers de Parisiens.

Comment croire que la lutte contre le bruit la nuit est une priorité pour l'exécutif quand il mène une politique de développement des terrasses ouvertes après 22h (dont les conséquences seront de perturber le sommeil et la santé de dizaines de milliers de Parisien) avec des effectifs policiers la nuit extrêmement limités ?

Des Comités de Lutte contre le Bruit seront-ils vraiment mis en place ?

Lors de notre dernière rencontre avec Emmanuel Grégoire en 2020, il nous avait promis des commissions de régulation de l'espace public composés de représentants des riverains et d'établissements. Ces commissions n'ont jamais vu le jour. Ce lundi, il nous a promis des Comités de Lutte contre le Bruit, déjà prévus dans le Plan Bruit 2021-2026 et mis en place uniquement dans les 9^{ème} et 17^{ème} arrondissements. Nous saluons cette annonce mais nous doutons qu'ils voient le jour dans chaque arrondissement. Le Maire de Paris Centre, Ariel Weil, [s'est déjà exprimé sur le sujet](#) le 28 mai dernier sur X (ex-Twitter) et s'est montré dubitatif sur l'efficacité de ces comités.

Nous demandons des objectifs chiffrés de réduction du bruit nocturne et des actions concrètes et efficaces.

Nous enverrons prochainement à E. Grégoire nos propositions d'actions pour une régulation efficace.

Notre retour au Conseil de la Nuit n'est pas envisageable car les conditions d'un dialogue constructif et d'une neutralité ne sont pas réunies.

Lors de cette réunion, Frédéric Hocquard (adjoint à la vie nocturne) a nié l'importance de la pollution sonore des terrasses la nuit et s'est montré provocant en menaçant de supprimer le budget des capteurs sonores BruitParif pour le reverser aux Pierrots de la Nuit. Comment envisager une relation constructive dans ces conditions ?

Nous maintenons notre demande d'un changement de gouvernance, préalable à tout retour au Conseil de la Nuit.